

UNIVERSITÉ SAINT-LOUIS - Bruxelles
Recyclages en droit - Madame C. BERCKMOES

Boulevard du Jardin botanique, 43
1000 BRUXELLES

Ateliers des FUCaM - Rue des Sœurs Noires, 2
7000 MONS

UCL Mons
Recyclage en droit - Madame I. LEKIME

COORDINATION SCIENTIFIQUE

M. Ignacio de la SERNA

Procureur général de Mons, maître de conférences à l'UCL Mons

M. Yannick NINAOE

Responsable du département des recyclages en droit et assistant chargé d'enseignement à l'Université Saint-Louis - Bruxelles, avocat au barreau de Bruxelles

M. Pierre JADOUL

Recteur et professeur ordinaire à l'Université Saint-Louis - Bruxelles, avocat au barreau de Bruxelles

M. Louis le HARDÏ de BEAULIEU

Professeur à l'UCL Mons

M. René ROBAYE

Professeur à l'Université de Namur, avocat au barreau de Namur

M. Kris WAUTERS

Professeur à l'UCL, avocat au barreau de Bruxelles

INSCRIPTIONS

L'inscription a lieu par le renvoi du formulaire d'inscription signé ou par e-mail. Elle entraîne l'obligation de payer le droit d'inscription qui s'élève, pour chacun des cycles, à 75 euros. Ce droit comprend la participation, la pause-café ainsi que l'ouvrage édité par Anthemis reprenant les contributions des orateurs. Il est dû même en l'absence du participant inscrit au colloque.

L'inscription est gratuite pour les étudiants en droit mais elle ne permet pas d'obtenir l'ouvrage distribué aux participants en début de séance.

ATTESTATION

Les participants recevront, à l'issue de chaque recyclage, une attestation de participation.

AVOCATS.BE attribue 3 points de formation permanente par cycle.

L'Institut de Formation Judiciaire prend en charge les frais d'inscription des magistrats, des stagiaires judiciaires et des membres du personnel de l'ordre judiciaire présents à la formation. Il ne prend pas en charge les frais des personnes qui s'inscrivent mais ne sont pas effectivement présentes. Il est toutefois permis de se faire remplacer par un collègue qui signe la liste de présences mentionnant son nom et sa fonction à côté du nom du collègue remplacé. Si le participant inscrit et bénéficiant d'une prise en charge par l'Institut de Formation Judiciaire est absent au colloque et ne se fait pas remplacer, il s'engage, par son inscription, à payer les frais de sa participation, à savoir 75 euros, ainsi que les frais d'envoi de l'ouvrage.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de :

BRUXELLES - Université Saint-Louis : Madame Cécile Berckmoes

Tél. : 02 211 78 25 - Fax 02 211 79 97

E-mail : recyclages-droit@usaintlouis.be

<http://www.usaintlouis.be/sl/recyclagesdroit.html>

MONS - UCL : Madame Isabelle Lekime

Tél. : 065 40 69 12 - Fax : 065 35 57 42

E-mail : isabelle.lekime@uclouvain-mons.be

LIEUX DES RECYCLAGES

BRUXELLES : Boulevard du Jardin botanique, 43 à 1000 Bruxelles

MONS : Chaussée de Binche, 151 à 7000 Mons

RECYCLAGE EN DROIT 2016

38^e SESSION

PREMIER CYCLE

CONTRATS ET PROTECTION DES CONSOMMATEURS

DEUXIÈME CYCLE

QUESTIONS ACTUELLES EN DROIT DES ÉTRANGERS

Une organisation des Facultés de droit
de l'Université catholique de Louvain
de l'Université Saint-Louis - Bruxelles
de l'Université de Namur
et de l'Unité de Droit de l'UCL Mons



MONS - BRUXELLES



PREMIER CYCLE

CONTRATS ET PROTECTION DES CONSOMMATEURS

JEUDI 21 AVRIL 2016 – DE 16 À 20H
À L'UNIVERSITÉ SAINT-LOUIS – BRUXELLES

JEUDI 28 AVRIL 2016 – DE 16 À 20H
À L'UCL MONS

Sous la direction de Christophe VERDURE,
avocat, professeur invité à l'Université Saint-Louis – Bruxelles

Le commerce B2C occupe une place importante dans le chiffre d'affaires des entreprises. Toutefois, conclure un contrat avec un consommateur nécessite de prendre en considération un ensemble d'obligations et de contraintes légales, mises en place afin de protéger ce dernier. Le présent cycle vise à mettre en exergue les principales questions qui se posent en pratique et qui présentent – encore – des difficultés notoires. Chaque domaine, envisagé sous un angle pragmatique, sera abordé par un spécialiste de la matière.

1. L'INFORMATION PRÉCONTRACTUELLE ET CONTRACTUELLE DES CONSOMMATEURS

Hervé JACQUEMIN, avocat, chargé d'enseignement à l'UNamur,
chargé de cours invité à l'UCL et à l'ICHEC
Eléonore DE DUVE, avocate, collaboratrice didactique à l'UNamur

2. LES CLAUSES ABUSIVES ET LEURS SANCTIONS

Nadège VANDENBERGHE, avocate,
assistante à l'Université Saint-Louis – Bruxelles

3. DIP ET CONSOMMATEURS

Jonathan TORO, avocat, assistant à l'ULB

4. OPPOSABILITÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Denis PHILIPPE, avocat, professeur à l'UCL, à l'ICHEC et à Paris X
Laure-Anne NYSSSEN, avocate

5. L'INTERPRÉTATION DES CONTRATS ET LES CONSOMMATEURS

Alex NICOLAS, juriste d'entreprise
Christophe VERDURE, avocat,
professeur invité à l'Université Saint-Louis – Bruxelles

6. L'OFFICE DU JUGE EN MATIÈRE DE CONTRATS DESTINÉS AUX CONSOMMATEURS

Valéry DE WULF, juge au Tribunal de première instance de Namur

DEUXIÈME CYCLE

QUESTIONS ACTUELLES EN DROIT DES ÉTRANGERS

JEUDI 12 MAI 2016 – DE 16 À 20H
À L'UNIVERSITÉ SAINT-LOUIS – BRUXELLES

JEUDI 19 MAI 2016 – DE 16 À 20H
À L'UCL MONS

Sous la coordination de Bernadette RENAULD, référendaire à la
Cour constitutionnelle, maître de conférences à l'UCL Mons

1. LE REGROUPEMENT FAMILIAL : LA JURISPRUDENCE BELGE AU CROISEMENT DES SOURCES INTERNES ET EUROPÉENNES

La jurisprudence interne en matière de regroupement familial fait très fréquemment référence aux droits européens en cette matière. L'objectif est d'étudier les arrêts du Conseil du Contentieux des Étrangers et du Conseil d'État à l'aune des normes européennes, d'analyser leur pertinence, leur évolution et de dégager des pistes de réflexion visant à assurer une meilleure cohérence entre ces ordres juridiques.

Sylvie SAROLÉA, professeur à l'UCL, avocate
Julien HARDY, avocat

2. LA DÉSIGNATION DE L'ÉTAT RESPONSABLE DE L'EXAMEN DE LA DEMANDE D'ASILE

Le règlement Dublin désigne l'État responsable de l'examen d'une demande d'asile. Sa mise en œuvre se heurte cependant à de nombreuses difficultés, à l'origine de multiples réformes et développements jurisprudentiels devant la Cour de justice de l'Union européenne et la Cour européenne des droits de l'homme. La contribution entend analyser la jurisprudence et la pratique belge, à la lumière de ces réformes et développements jurisprudentiels européens.

Luc LEBOEUF, chercheur post-doctoral à l'UCL, avocat

3. LES EUROPÉENS

L'exposé traitera de la libre circulation des personnes et de la citoyenneté européenne en privilégiant une approche critique au regard des droits fondamentaux. Replaçant ces notions de liberté de circulation et de citoyenneté européenne dans leur contexte, les auteurs analyseront quelques questions pratiques choisies qui présentent un intérêt actuel.

Céline VERBROUCK, avocate
Julia HENEFFE, assistante à l'Université Saint-Louis – Bruxelles

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : _____
PRÉNOM : _____
FONCTION : _____
TÉL. : _____ FAX : _____
E-MAIL : _____

Coordonnées de facturation :

ENTREPRISE : _____
RUE : _____
N° / BTE : _____
LOCALITÉ : _____
CODE POSTAL : _____
TVA : _____

Participera au(x) cycle(s) (*) :

- Contrats et protection des consommateurs (75 €)
 21 avril à Bruxelles (U. St-Louis)
 28 avril à Mons (UCL Mons)
- Questions actuelles en Droit des étrangers (75 €)
 12 mai à Bruxelles (U. St-Louis)
 19 mai à Mons (UCL Mons)

et s'engage à payer la somme de euros selon les modalités suivantes :

- Pour les inscriptions à l'Université Saint-Louis – Bruxelles :
veuillez attendre la facture qui vous sera adressée avant d'effectuer votre paiement.
- Pour les inscriptions à l'UCL Mons : veuillez effectuer un versement préalable sur le compte IBAN : BE23 2700 6324 7891 (avec la mention « Contrats et protection des consommateurs » ou « Droit des étrangers » ET le nom du participant). Un reçu vous sera remis le jour du cycle.
- Magistrat : paiement effectué par l'IFJ.
- Étudiant : gratuit sans ouvrage.

DATE :

SIGNATURE

(*) Cochez SVP.

